

Nos modes d'intervention

- Entretien avec les professionnels demandeurs.
- Entretien avec la personne en souffrance.
- Entretiens tripartites (la personne concernée, le professionnel demandeur, l'intervenant de l'équipe mobile).
- Groupes de parole avec les personnes en situation de précarité.
- Groupe d'échange de pratiques avec les professionnels.
- Interventions avec la PASS (Permanence d'accès aux soins de santé).

Equipe Mobile Psychiatrie Précarité

- Haut-Rhin Sud -

2, rue de la Sinne
68100 Mulhouse
Tél : 06.83.70.12.73
equipe.mobile.mulhouse@ch-rouffach.fr

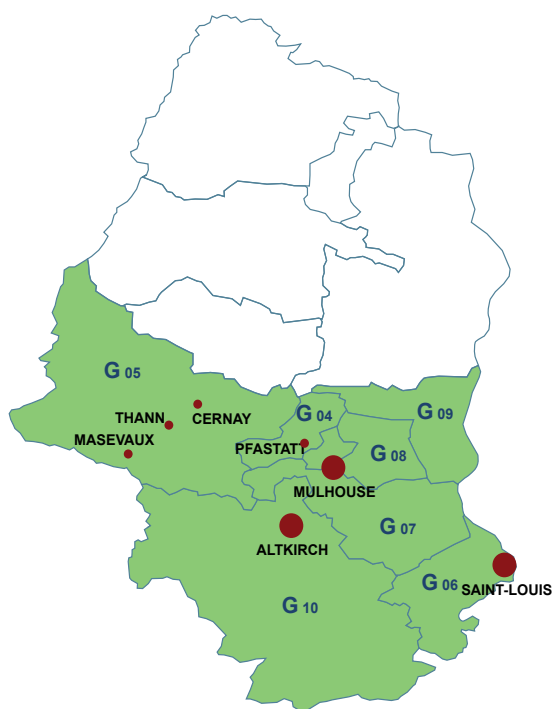
Présentation du dispositif

L'Équipe Mobile Psychiatrie et Précarité (EMPP) est un dispositif complémentaire des équipes de secteur psychiatrique.

Il permet la prise en compte de **la souffrance psychique** et de **la maladie mentale** liées à l'exclusion sociale avec une orientation, si besoin, des personnes vers le dispositif de droit commun.

Secteurs concernés

Le Territoire 4 de l'ARS



Pour qui ?

☑ Les personnes en situation de précarité et d'exclusion sociale qui peuvent être ou non en demande de soins.

☑ Les professionnels de 1^{ère} ligne dans les champs suivants :

- sanitaire,
- social,
- éducatifs.....

Comment ?

L'équipe mobile est pluridisciplinaire et se compose de :

- psychiatre
- médecin addictologue
- infirmiers
- assistante sociale
- psychologues
- secrétaire
- cadre de santé

L'équipe
est à votre écoute
tous les jours ouvrables
du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00
au 06.83.70.12.73